



Chambre
de commerce
de l'Est
de Montréal

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La CCEM satisfaite du budget du gouvernement du Québec

Montréal, le 17 mars 2016 – La Chambre de commerce de l'Est de Montréal (CCEM) est satisfaite du budget déposé aujourd'hui par le ministre des Finances du Québec, particulièrement de la réduction du fardeau fiscal des PME, de mesures favorisant l'augmentation de la productivité des entreprises, de l'investissement dans les infrastructures scolaires et du maintien de l'équilibre budgétaire. Elle rappelle cependant que l'est de Montréal aura besoin d'un plus grand soutien du gouvernement au cours des prochaines années pour développer ses infrastructures de transport et pour soutenir la reprise de son économie.

La CCEM est satisfaite que le gouvernement du Québec reconnaisse que le fardeau fiscal des PME freine leur croissance et qu'il doit y avoir des mesures pour stimuler la productivité des entreprises. Elle accueille positivement la réduction de la cotisation au Fonds des services de santé pour les PME québécoises et la mise en place d'un crédit d'impôt pour favoriser l'intégration des technologies de l'information.

Pour la Chambre, l'investissement de 700 millions de dollars sur trois ans dans les infrastructures scolaires arrive à point nommé. En février dernier, la Chambre de commerce avait fait part de ses préoccupations au ministre de l'Éducation quant à l'état des écoles de l'est de Montréal et l'impact que cette situation pourrait avoir sur la persévérance scolaire des jeunes de la communauté.

La CCEM salue également le maintien de l'équilibre budgétaire et la volonté du gouvernement de la conserver. Cette étape est essentielle pour assainir les finances de la province et pour soutenir de façon pérenne les services publics.

« Bien que ce budget aille dans la bonne direction, l'est de Montréal attend depuis plusieurs années du financement pour ses projets d'infrastructures. Mentionnons le prolongement du métro vers l'Est, l'optimisation des voies d'accès au Port de Montréal et la refonte de l'axe Souigny-l'Assomption » a déclaré Isabelle Fois, présidente-directrice générale de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal.

À propos de la Chambre

La Chambre de commerce de l'Est de Montréal a pour mission de défendre et de promouvoir les intérêts socioéconomiques de ses 1 200 membres et des 32 000 entreprises situées à l'est du boulevard St-Laurent. Couvrant un territoire composé de 850 000 habitants et de 400 000 emplois, la Chambre représente un milieu économique diversifié disposant d'opportunités de croissance importantes.

-30-

Renseignements et entrevues :

David Labrosse, conseiller aux affaires publiques et gouvernementales

Chambre de commerce de l'Est de Montréal

dlabrosse@ccemontreal.ca – T. : 514 354-5378, poste 230 – C. : 514 973-3283